



# Prestations de mise en service

Contact : tel : 06 67 87 01 34 @ : accueildillytherm@outlook.fr

Tarifs valables du 01/01/2025 au 31/12/2025

Client : Distributeur/installateur	Installateur à contacter : Nom : _____ Tél. portable : _____ e-mail : _____	Pour des contraintes de planification, merci de nous contacter 48h avant l'intervention pour toute reprogrammation
Agence :	N° de commande :	

<input type="checkbox"/> Prise de RDV avec l'installateur	<input type="checkbox"/> Prise de RDV avec le particulier
---	---

## COORDONNEES DU CHANTIER

Nom :	Adresse :
Code postal :	Ville :
Téléphone :	e-mail :

## PRODUITS

PAC AIR/EAU*	MARQUE :	MODELE :	HAUTEUR :	<input type="checkbox"/> 402 € HT
Prise en charge sous garantie 2 ans***				<input type="checkbox"/> 289 € HT
OPTION : Forfait câblage Daikin / Viessmann / Atlantic : 50€ HT	<input type="checkbox"/>	Saunier Duval / Vaillant : 100€ HT	<input type="checkbox"/>	Forfait brasure : 20€ HT <input type="checkbox"/>
OPTION : Paramétrage rafraîchissement lors de la mise en service et sans pose de l'accessoire** : 20€ HT				<input type="checkbox"/>
OPTION : Paramétrage rafraîchissement lors de la mise en service et avec pose de l'accessoire** : 150€ HT				<input type="checkbox"/>

\*: Puissance PAC jusqu'à 18 Kw max. , \*\*: La fourniture de l'accessoire rafraîchissement n'est pas incluse

CHAUDIERE MURALE*	MARQUE :	MODELE :	<input type="checkbox"/> 103 € HT
CHAUDIERE AU SOL GAZ/FUEL*	MARQUE :	MODELE :	<input type="checkbox"/> 155 € HT
OPTION : Forfait câblage Daikin / Viessmann / Atlantic : 50€ HT	<input type="checkbox"/>	Saunier Duval / Vaillant : 100€ HT	<input type="checkbox"/>

\*: Puissance chaudière jusqu'à 35 Kw max.

HYBRIDE GAZ FUEL*	MARQUE :	MODELE :	HAUTEUR :	<input type="checkbox"/> 444 € HT
Prise en charge sous garantie 2 ans***				<input type="checkbox"/> 371 € HT
OPTION : Forfait câblage Daikin / Viessmann / Atlantic : 50€ HT	<input type="checkbox"/>	Saunier Duval / Vaillant : 100€ HT	<input type="checkbox"/>	Forfait brasure : 20€ HT <input type="checkbox"/>

PAC AIR/AIR mono-split	MARQUE :	MODELE :	HAUTEUR :	<input type="checkbox"/> 310 € HT
Prise en charge sous garantie 2 ans***				<input type="checkbox"/> 175 € HT
Unité intérieure supplémentaire				<input type="checkbox"/> 62 € HT
Prise en charge sous garantie 2 ans***par unité supplémentaire				<input type="checkbox"/> 41 € HT
Gainable solution régulation par zone	MODELE Gainable :	MODELE régulation / zone :		<input type="checkbox"/> 485 € HT
Prise en charge sous garantie 2 ans***				<input type="checkbox"/> 144 € HT
<b>OPTION Gainable solution régulation par zone : Forfait câblage Daikin / Toshiba / Mitsubishi / Atlantic : 80€ HT</b>				

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE	MARQUE :	MODELE :	HAUTEUR :	<input type="checkbox"/> 227 € HT
Prise en charge sous garantie 2 ans***				<input type="checkbox"/> 185 € HT
<b>OPTION : Forfait câblage Daikin / Viessmann / Atlantic / Vaillant : 30€ HT</b>				

**\*\*\*: La prise en charge sous garantie 2 ans comprend 1 entretien, dépannages, déplacements et pièces détachées.**

L'installation doit correspondre aux prérequis mentionnés dans les notices d'installation.

Si ces prérequis ne sont pas respectés, la prestation de mise en service sera reportée et une intervention de 155€ HT sera facturée pour installation non conforme ou non terminée.

Date souhaitée de la mise en service

Signature et cachet

# Nos prestations

## 1) Pompe à chaleur Air / Eau

- Contrôle du respect des règles d'installation selon les préconisations du constructeur.
- Raccordement des liaisons frigorifiques dans le respect des règles d'installation.
- Tirage au vide du circuit frigorifique.
- Test étanchéité du circuit frigorifique avec le détecteur conforme répondant aux normes EN 14624.
- Purge du condenseur et réseau hydraulique de la pompe à chaleur.
- Réglage des paramètres de la pompe à chaleur selon configuration hydraulique.
- Appairage des sondes d'ambiance ou thermostats si nécessaire.
- Contrôle de la qualité de l'eau de chauffage et eau froide (PH et TH).
- Etablissement d'un rapport de mise en service.
- Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique.

## 2) Chaudière gaz / fuel

- Contrôle du respect des règles d'installation selon les préconisations du constructeur.
- Test étanchéité du réseau gaz dans l'environnement de la chaudière avec du mille bulle ou contrôle du réseau fuel.
- Purge du corps de chauffe et réseau hydraulique de la chaudière.
- Réglage des paramètres de la chaudière selon configuration hydraulique.
- Appairage des sondes d'ambiance ou thermostats si nécessaire.
- Contrôle de la qualité de l'eau de chauffage et eau froide (PH et TH).
- Contrôle et réglage de combustion.
- Etablissement d'un rapport de mise en service.

## 3) Pompe à chaleur Hybride Gaz / Fuel

- Contrôle du respect des règles d'installation selon les préconisations du constructeur.
- Raccordement des liaisons frigorifiques dans le respect des règles d'installation.
- Tirage au vide du circuit frigorifique
- Test étanchéité du circuit frigorifique avec le détecteur conforme répondant aux normes EN 14624.
- Purge du condenseur, corps de chauffe et réseau hydraulique de la pompe à chaleur hybride.
- Test étanchéité du réseau gaz dans l'environnement de la chaudière avec du mille bulle ou contrôle étanchéité du réseau fuel.
- Purge du corps de chauffe et réseau hydraulique.
- Réglage des paramètres de la pompe à chaleur hybride selon configuration hydraulique.
- Appairage des sondes d'ambiance ou thermostats si nécessaire.
- Contrôle de la qualité de l'eau de chauffage et eau froide (PH et TH).
- Contrôle et réglage de combustion.
- Etablissement d'un rapport de mise en service.

## 4) Pompe à chaleur Air / Air

- Contrôle du respect des règles d'installation selon les préconisations du constructeur.
- Raccordement des liaisons frigorifiques dans le respect des règles d'installation.
- Tirage au vide du circuit frigorifique.
- Test étanchéité du circuit frigorifique avec le détecteur conforme répondant aux normes EN 14624.
- Contrôle du bon écoulement des condensats.
- Contrôle du réseau aéraulique pour les gainables.
- Appairage des sondes d'ambiance ou thermostats si nécessaire.
- Etablissement d'un rapport de mise en service.
- Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique.

## 5) Chauffe-eau thermodynamique

- Contrôle du respect des règles d'installation selon les préconisations du constructeur.
- Raccordement des liaisons frigorifiques dans le respect des règles d'installation.
- Tirage au vide du circuit frigorifique.
- Test étanchéité du circuit frigorifique avec le détecteur conforme répondant aux normes EN 14624.
- Réglage des paramètres du chauffe-eau selon configuration hydraulique.
- Contrôle de la qualité de l'eau froide (PH et TH).
- Etablissement d'un rapport de mise en service.
- Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique.

## 6) Option câblage et kit rafraîchissement

- A) Option câblage:
  - Câblage de l'unité extérieure, du module hydraulique ou des unités intérieures ou du chauffe-eau.
- B) Option rafraîchissement
  - Paramétrage du mode rafraîchissement.
  - Mise en service et contrôle de fonctionnement.
  - Contrôle du bon écoulement des condensats.
  - Etablissement d'un rapport de mise en service.
  - Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique.

# Les points à contrôler avant la demande de mise en service.

Si ces éléments ne sont pas respectés, un forfait de 155€ HT sera facturé.

La présence de l'installateur est obligatoire.

## 1) Pompes à chaleur Air/Eau

- L'eau, l'électricité doivent être disponibles.
- Permettre l'accès au groupe extérieur et module hydraulique.
- Si le groupe extérieur est à plus d'1,50m du sol, prévoir un accès sécurisé.
- Les liaisons frigorifiques doivent être installées dans les règles de l'art, sans pincement et selon les préconisations de la notice d'installation.
- Les raccordements électriques doivent être effectués, si non, vous avez la possibilité de choisir l'option câblage.
- Les raccordements hydrauliques chauffage, ECS et récepteurs doivent être effectués, ainsi que la mise en eau, mise en pression et la purge de l'installation.
- Vérifier la présence d'une ventilation de la surface minimale de la pièce pour le fluide frigorigène R32 conforme aux normes EN378 et IEC 60335-2-40.

## 2) Chaudières

- L'eau, l'électricité, le gaz ou le fuel doivent être disponibles.
- Les raccordements électriques doivent être effectués, si non, vous avez la possibilité de choisir l'option câblage.
- Les raccordements hydrauliques chauffage, ECS et récepteurs doivent être effectués, ainsi que la mise en eau, mise en pression et la purge de l'installation.
- Le système d'évacuation des eaux et des gaz de combustion doit être raccordé et étanche.
- Le certificat de conformité pour une installation individuelle de gaz modèle 2 doit être présenté.

## 3) Pompes à chaleur Air/Air - Gainable

- L'électricité doit être disponible. Le raccordement conforme aux prescriptions du constructeur.
- Permettre l'accès au groupe extérieur et aux unités intérieures.
- Si le groupe extérieur est à plus d'1,50m du sol, prévoir un accès sécurisé.
- Les dénivélés entre l'unité extérieure et les unités intérieures doivent être conformes aux préconisations constructeurs.
- Les liaisons frigorifiques doivent être installées dans les règles de l'art, sans pincement et selon les préconisations de la notice d'installation.
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigorifiques doivent être conformes aux prescriptions du constructeur.
- Les raccordements électriques doivent être effectués, si non, vous avez la possibilité de choisir l'option câblage.
- Pour les gainables, prévoir son installation dans la partie centrale des combles afin de pouvoir accéder à tous les éléments et équilibrer la longueur des gaines.
- Prévoir une trappe ainsi qu'un chemin d'accès sécurisé jusqu'au gainable.
- Prévoir une zone de plancher au niveau de la platine électrique et des raccords frigorifiques.
- Lors de températures excessives pendant la période estivale, prévoir l'aération des combles.
- Vérifier la présence d'une ventilation de la surface minimale de la pièce pour le fluide frigorigène R32 et conforme aux normes EN378 et IEC 60335-2-40.

## 4) Forfait câblage

- L'installation doit être conforme aux préconisations du constructeur.
- Les câbles de puissance et d'interconnexion doivent être installés et laissés en attente avec environ 50cm de câble en plus de chaque côté.
- Les câbles de puissance UE, apponts électriques doivent être raccordés au tableau électrique et protégés par le disjoncteur correspondant.
- La sonde extérieure (si besoin) et le (les) thermostat(s) doivent être fixés et raccordés.

## 5) Kit rafraîchissement

- S'assurer auprès de votre constructeur ou installateur que les revêtements de sol sont compatibles avec le mode rafraîchissement.
- Si les récepteurs sont des ventilo-convection, il faut que le réseau hydraulique soit calorifugé.
- L'évacuation des condensats doit être réalisée sur chaque ventilo-convector.
- Il n'est pas possible de paramétriser le rafraîchissement pour des radiateurs.
- Le temps de séchage de la dalle doit être respecté.
- Le kit rafraîchissement doit être installé sinon, il sera facturé 150€ HT.